

Genève le 26 janvier 2017

Madame Esther Alder
Conseillère administrative
Département de la Cohésion sociale et
de la solidarité
Rue de l'Hôtel-de-Ville 4
Case Postale
1211 Genève 3

Concerne : Pétition concernant les remplacements dans les structures d'accueil de la petite enfance

Madame la Conseillère administrative,

Par la présente, nous vous prions de prendre connaissance de la pétition que nous déposons ce jour à votre intention concernant les remplacements dans le secteur de la petite enfance. Elle a recueilli plus de 600 signatures du personnel éducatif concerné jusqu'au 10 décembre 2016.

Certaines que vous donnez une priorité toute particulière à la qualité de l'accueil des enfants en âge préscolaire en Ville de Genève, nous vous demandons aujourd'hui un changement de politique en matière de gestion des remplacements.

En effet, nous constatons des dérives inquiétantes sous la pression des restrictions budgétaires et des limites imposées par le service de la petite enfance. Le système d'engagement par les secteurs ou les institutions de remplaçant-e-s dont le taux est insuffisant se révèle problématique.

- Jonglage avec les normes d'encadrement

Au-delà du problème réglementaire, législatif et sécuritaire posé, nos membres nous rapportent régulièrement des situations dans lesquelles les éducatrices et éducateurs ne sont pas toujours remplacés par du personnel diplômé, l'absence de remplacement des aides qui sont pourtant comptées dans les normes d'encadrement et des participations à des formations continuent qui sont annulées par manque de personnel disponible sur le terrain, empêchant ainsi le maintien à niveau et le développement des compétences des professionnel-le-s en charge de nos enfants.

- Les pressions sur le personnel sont omniprésentes

Là aussi, des exemples plus qu'inquiétants nous parviennent : par exemple après comptage des enfants, les enfants et/ou les adultes sont changés de groupe en cours de matinée ou en fin de journée pour faire coïncider le taux d'encadrement. Cette pression à la sur-adaptation constante dans un métier dans lequel la planification et l'organisation sont les clés d'un accueil riche et serein génère démotivation, mal-être, fatigue, voire épuisement professionnel. De même, nous constatons des pressions pour le retour à l'emploi sur le personnel malade ou encore sur le personnel à temps partiel pour assurer des remplacements en interne des institutions, dans le total irrespect des jours de congés des employé-e-s et de la planification.

- Un cercle vicieux s'installe et les enfants sont les premiers à en souffrir

Dans un tel climat de flux tendu, de pressions et de manque de ressources, l'ambiance de travail peut devenir délétère et toxique. Loin de régler la question de pénurie de personnel dans le secteur, cette situation a pour conséquence d'épuiser le personnel formé et de questionner le personnel remplaçant, souffrant de contrats à un taux minime ne lui donnant pas accès à la sécurité sociale prévue par la prévoyance professionnelle ou aux droits d'ancienneté prévus par la CCT (droit au 13^{ème}, aux annuités, par exemple), de contrats de durée indéterminée ou sur appel, sur l'opportunité de continuer dans ce secteur.

C'est pourquoi les syndicats SIT et SSP déposent aujourd'hui, au nom du personnel éducatif du secteur, cette pétition qui vous demande :

- le changement des directives sur les remplacements pour garantir un accueil de qualité et des conditions de travail correctes ;
- le remplacement du personnel dès le 1er jour d'absence ;
- le respect de la CCT
- l'instauration d'un pool de remplacement subventionné par la Ville de Genève commun à toutes les institutions ;
- l'amélioration des conditions de travail du personnel de remplacement (fin du travail sur appel, engagement en CDI, augmentation des taux d'activité, affiliation à la caisse de la prévoyance, progression salariale et des primes dues à l'ancienneté selon de la CCT, notamment) ;
- la négociation des conditions de remplacement avec les organisations représentatives du personnel.

La qualité de l'accueil est lésée par cette pratique. Aujourd'hui, il est impératif de prendre conscience que la qualité de l'accueil de nos enfants est tributaire des conditions de travail du personnel éducatif. La Ville de Genève doit prendre des mesures pour garantir une méthode de remplacement efficace et accorder les moyens nécessaires à la réalisation de cette mission de service public et respectueux du personnel du secteur de la petite enfance.

Dans l'attente d'une réponse et dans l'espoir d'une rencontre pour examiner ensemble cette question, nous vous adressons, Madame la Conseillère administrative, nos meilleures salutations.

Pour le SSP



Filipa Chinarro
Secrétaire syndicale

Pour le SIT



Valérie Buchs
Secrétaire syndicale

Copie aux élu-e-s du Conseil Municipal de la Ville de Genève

Annexe : pétitions